

UN TRAVAIL DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
AUPRÈS D'UN PUBLIC ORIGINAIRE DE L'EST

Service de Prévention Spécialisée

Monique BERTHET-LOISEAU, Directrice du Service
Marie CHAVANNE, Chef de Service Educatif
Thierry PEREZ, Educateur Spécialisé

Année 2002

LA MISSION GÉNÉRALE

C'est dans le but de permettre à des jeunes désocialisés de trouver une place dans la société que notre Association développe ces actions, notamment celle de Prévention Spécialisée.

La mission prend à leur égard plusieurs formes :

- les aider,
- leur apporter un soutien éducatif,
- les inciter à utiliser leurs capacités,
- leur re-donner confiance dans leur potentiel d'adaptation pour accepter la vie sociale.

La Prévention Spécialisée permet également par une présence effective et technique, une analyse des dysfonctionnements sociaux. Le projet institutionnel met l'accent sur la nécessité d'aller là où apparaissent ces dysfonctionnements.

C'est donc avec ces deux perspectives que l'équipe de Prévention Spécialisée du Centre Ville accomplit son travail.

Son public est en priorité un public non résident.

Ce sont des jeunes de tous horizons, en rupture (soit familial soit par rapport à des institutions telles que foyers, etc...), lycéens ou étudiants en dérive, jeunes sans domicile fixe ou errants.

Particularités d'une observation

Depuis 3-4 ans, la présence de jeunes originaires des pays de l'Est (majoritairement polonais) est observée par l'équipe du Centre Ville du service de Prévention Spécialisée.

Au printemps 1999, le phénomène prend de l'ampleur. Ce sont aujourd'hui une quarantaine de jeunes d'origine polonaise et tchèque qui sont présents sur l'espace urbain grenoblois. Le noyau fixe résidant avoisine la vingtaine.

Ils présentent les caractéristiques des jeunes non résidents français en errance.

Ils préoccupent les élus de la ville. La question de cette présence en nombre croissant a été abordée en Conseil Local de la Prévention de la Délinquance en juin 1999.

Remarques :

Sur l'observation de ce phénomène de regroupement de jeunes originaires de l'Est, le service de Prévention Spécialisée fait 2 hypothèses :

- ou ce regroupement est un épiphénomène,
- ou il apparaît comme les prémices d'une émigration qui ira en se développant dans les années à venir.

Deux types de questions se posent à nous :

Questions d'ordre éthique

- L'action nous conduisant à vouloir comprendre et à tenter de répondre à la demande de ces jeunes est fondée sur la conviction qu'ils peuvent se mettre en mouvement. Il semble qu'ils peuvent faire le point sur leur histoire.
- Nous émettons l'hypothèse qu'en travaillant avec eux cette question, ils pourraient parvenir à trouver une autre position que celle de la dégradation et qu'éventuellement des liens pourraient se rétablir avec le pays d'origine.
- Où s'intégreront-ils ? Cela reste une interrogation et reste de l'ordre de leur choix.

C'est pour notre Service :

- Promouvoir (nous nous référons là encore au projet institutionnel) des interventions qui vont dans le sens des traditions laïques et démocratiques.
- Prôner un « horizon pour tous ».
- Conduire cette action, c'est faire œuvre de prévention tant par rapport à l'individu qu'au groupe et aux autres groupes occupant le Centre Ville. Ne rester qu'observateur du phénomène ne semble pas suffire.

- Le fait que des enfants très petits vivent dans ces groupes nous interroge sur la protection de l'enfance en danger.

En contrepartie des intérêts que nous venons d'énoncer, nous devons mesurer toutes les limites.

- Ces jeunes viennent d'un pays, qui prochainement, fera partie de l'Union Européenne. La question est posée à ce niveau. Quelle place pour ces jeunes dans le monde de demain ?

Le soutien que notre Association pourrait avoir dans ce cadre est à explorer.

Nous venons de développer ce qui nous semble des lignes forces pour fonder et justifier cette action. Nous devons également en mesurer les limites.

Questions d'ordre politique

Le développement de l'action devra être clair quant à son objectif.

- Nous ne pourrons faire rêver le jeune sur une possibilité de séjour en France.
- Nous avons déjà eu et aurons encore à solliciter diverses institutions (santé, hébergement) pour ces jeunes ou leurs enfants.

Aurons-nous dans l'avenir à prendre en compte des flux migratoires plus massifs ?

Nous souhaiterions que cette action nous fasse accéder à une démarche qui pourrait nous resservir dans un contexte similaire où il y a confrontation interculturelle.

MOYENS MIS EN PLACE

◆ Accord du Conseil d'Administration du CODASE

Lors d'un bureau en novembre 2000, l'Association donne son accord pour un travail de Prévention Spécialisée sur ce phénomène.

Le bureau précise qu'il faut la validation de notre interlocuteur au Conseil Général. Il affirme également que l'action doit être constamment claire par rapport à la loi française (ce qui est possible, ce qui ne l'est pas).

◆ Contact avec le Conseil Général

Notre démarche a été validée par le Conseil Général qui nous a permis d'accéder à de l'interprétariat accompli par l'ADATE (le Conseil Général a signé une convention avec cet organisme).

◆ Contact avec le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance de Grenoble

Nous informons le CCPD de nos multiples observations et des interventions que nous effectuons. Nous sommes en lien régulier à ce sujet.

◆ Autres partenaires

Au fil du déroulement de l'action, ce sont de nombreux partenaires que nous aurons à contacter :

- la DASS,
- le CCAS de Grenoble,
- le SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants),
- l'ADATE,
- la Circonscription n° 7,
- les Centres d'Hébergement,
- les Centres de Santé,
- l'Amicale des Polonais, etc....

Après avoir présenté le cadre de l'intervention... entrons dans l'action.

DES JEUNES VENUS DE L'EST – COMPLEXITÉ RENCONTRÉE

- ***Le langage***

Pour entamer un travail d'observation, d'analyse et de suivi éducatif avec ce groupe, nous avons été confrontés à un problème majeur, le langage.

Le langage, notre principal outil de travail, est mis en échec avec des jeunes qui ne parlent pas français. En fait, certains jeunes polonais parlent français mais mal ou très peu. Ils peuvent peut-être expliquer notre fonction aux autres individus du groupe mais nous ne parvenons pas à avoir, en retour, d'informations sur la réception, sur la compréhension, sur le sens qu'ils perçoivent de notre action et de notre mission.

De plus, en faisant travailler un des jeunes polonais(es) comme « interprète », ce qui peut être valorisant pour la personne, nous nous heurtons rapidement à la barrière du confidentiel, de l'intime, dans la discussion. Car le traducteur est un des leurs, et se trouve quelquefois en situation sociale bien pire que le sujet.

La nécessité de travailler avec des interprètes neutres s'est très vite imposée pour essayer de donner un sens à la présence de ces jeunes.

Nous en avons rencontré plusieurs.

La description de ce public de jeunes à crêtes colorées, tatoués, accompagnés de chiens et de bouteilles a découragé rapidement les professionnels aguerris. Seules deux étudiantes polonaises (en littérature et en commerce) ont tenté cette expérience avec nous. Leur mission : assurer le passage, dans un sens et dans l'autre, de cet objet précieux mais aléatoire : la parole.

Pour plusieurs raisons, parce que ces jeunes sont dans ce cœur citadin de Grenoble et que ces étudiantes peuvent être amenées à les revoir dans leur sortie en ville, il a été décidé de toujours organiser les rencontres jeunes/interprète/éducateur dans un cadre maîtrisé par nous, c'est-à-dire non pas la rue, mais le local de l'équipe centre-ville.

Avec ces jeunes polonais, nous avons opté en priorité pour la stratégie du « faire », c'est-à-dire qu'une rencontre dans les rues s'orientera plutôt vers un rendez-vous ultérieur au local en vue d'une démarche concrète. De cette démarche, peut-être, et avec l'aide de l'interprète, une discussion plus générale ou plus personnelle pourra avoir lieu.

- ***Thèmes traités***

Partant du travail de rue au cours de l'année 2000 et 2001. C'est une trentaine de jeunes garçons et filles qui ont été rencontrés au bureau. Les principales demandes ont concerné les démarches administratives et juridiques, la santé mais aussi deux situations de protection de l'enfance, avec deux couples dans l'attente d'un bébé, et même d'un accouchement.

- ***Leurs lieux de vie : la rue et le squat***

Il faut préciser également que pour la majorité d'entre eux, ils vivent dans un ancienne usine désaffectée, en squat (quasiment mitoyen au CODASE, rue Honoré de Balzac – est-ce un hasard ?) et que ce lieu est sans eau ni électricité ni sanitaires.

- ***Propos recueillis***

- ◆ Ces jeunes sont en difficulté en France, mais pour une immense majorité d'entre eux, ils l'étaient déjà en Pologne.
- ◆ Ils préfèrent « être pauvres à l'ouest que travailleurs chez eux » (dixit).
- ◆ Ils aiment leur pays avec passion.
- ◆ Ils disent vouloir travailler et s'en sortir.
- ◆ Beaucoup ont subi des violences familiales en lien avec l'alcool d'un des parents.
- ◆ Ils n'ont aucun espoir d'avenir pour eux en Pologne.
- ◆ Ils ne rentrent chez eux qu'en visite. La notion de retour définitif leur est étrangère.
- ◆ Il n'y a pas d'origine géographique qui pourrait sous-entendre une cause économique locale. Un repérage sur une carte du pays a permis de voir que leur origine couvre la totalité de la Pologne.

Cette liste est bien sûr non-exhaustive.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Une autre difficulté du travail éducatif avec ce public est de trouver vers quel objectif travailler. Devons-nous privilégier le retour au pays voire à la maison ou bien travailler plutôt à une insertion dans la future union européenne élargie ? Ou bien est-ce au cas par cas, mais en fonction de quels critères ?

Nous avons envisagé au début, l'hypothèse que ces jeunes étaient venus chercher quelque chose (une vie meilleure, par exemple...). Et nous pensions naïvement qu'une fois les illusions d'un monde meilleur effritées, se rendant compte du peu de possibilités d'insertion et d'accueil qu'offraient les pays de l'ouest, dont la France, ils se poseraient la question d'un éventuel retour au pays.

En fait, ces jeunes en rupture s'installent dans l'errance. Très rapidement ils se dégradent socialement, physiquement et psychologiquement. De plus, ils risquent même de devenir rapidement étrangers dans leur propre pays. En effet, les pays de l'Est et de l'Europe centrale avancent à marche forcée vers les modèles européens, et ces jeunes parlent toujours et gardent encore en eux l'image de la Pologne de leur enfance.

Enfin, le fait de vivre dans ce squat qui a pris le nom, avec le temps, de « squat des Polonais », de vivre cette vie collective, avec des semblables, ne favorise guère les éventuelles remises en question, d'éventuels changements et surtout ne leur permet pas de développer leur principal facteur d'intégration : la langue du pays hôte.

Il faut se rendre à l'évidence. Ces jeunes ne veulent pas rentrer vivre dans leur pays, ils préfèrent errer en Europe.

Hormis quelque cas particuliers, et dans l'état actuel du droit français, aucune solution n'est sérieusement envisageable à moyen terme pour leur régularisation. Il faudra, pour nous, accepter de rencontrer ces jeunes en errance sans avoir de proposition d'insertion à faire.

Il nous faudra accepter de travailler sans objectifs précis.

LES OPTIONS RETENUES

Malgré ce constat pessimiste et la difficulté d'effectuer un travail éducatif avec ces jeunes, nous avons poursuivi ces rencontres en essayant de recueillir des éléments et de rester en capacité d'agir dans trois grands axes différents :

- ◆ Poursuivre un travail de protection de l'enfance (enfants en bas âge et mineurs éventuels...) et de prévention et de travail éducatif.
- ◆ Connaître ce public, leur réalité, leur particularité afin de rester en capacité de médiation, de tisseurs de liens entre ce groupe et les éventuelles institutions si besoin était (ville de Grenoble, par exemple...).
- ◆ Réfléchir pour se donner des éléments de compréhension quant au sens de l'arrivée de ces jeunes venus de l'Est (en se dotant de l'appui d'un sociologue et d'une psychologue du CODASE).

ET MAINTENANT, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Fort heureusement, la marée de jeunes que nous redoutions n'a pas eu lieu. Pourtant des vagues viennent et repartent, et quelques éléments nouveaux restent dans ce squat.

Le groupe, sans avoir une croissance exponentielle, augmente régulièrement et nous pouvons estimer nos voisins de la rue Honoré de Balzac à une cinquantaine d'éléments (fin année 2001) dont une dizaine de filles.

• *Problèmes sanitaires*

C'est le service des urgences du CHU de Grenoble qui a donné, indirectement, une possibilité de mise en mouvement pour ces jeunes. Ce service a signalé que certains jeunes polonais souffraient d'infections gravissimes, dues au manque total d'hygiène de leur lieu de vie (mais aussi probablement à cause de l'augmentation en nombre et en densité du public). L'hôpital a signalé à ces jeunes que leur état de santé était lié à leurs conditions d'hygiène.

Auprès de ces jeunes, l'équipe de prévention centre-ville du CODASE a toujours été repérée comme un partenaire crédible, comme un « créateur de possible », et certains jeunes sont venus nous demander de les aider à obtenir une « poubelle » pour essayer de garder leur lieu « vivable ».

Nous avons porté leur demande à la Ville de Grenoble par le biais du CCPD. Malgré cette demande comportant une grande ambiguïté, puisqu'il s'agit de nettoyer un lieu illégal avec de l'argent public, les élus ont accepté d'engager des moyens, et les services de la propreté urbaine ont agi avec efficacité.

En guise de poubelle, c'est 273 m³ d'immondices en putréfaction et 30 m³ de ferraille qui ont été enlevés en une semaine de travail. Les rats et les seringues étaient bien sûr du voyage.

Nous avons expliqué aux jeunes polonais le sens de cette démarche, qui était aux frontières de l'humanitaire et de la prévention de risques sanitaires. Nous leur avons aussi expliqué les sommes financières qui étaient engagées et les jeunes se sont cotisés et ont réuni 50 € (1 par personne ?) afin de participer symboliquement à cet effort. Un bac à verre (indispensable au vu de la consommation d'alcool) et un bac de ramassage seront installés ultérieurement.

Cette action a aussi permis à la Ville de Grenoble de rentrer dans ce lieu, par ses services techniques et le CCPD. C'est donc bien plus qu'un nettoyage intérieur qui a eu lieu, c'est un peu une ouverture vers le monde extérieur. Pour ces jeunes en marge, c'est aussi la preuve que des solutions dignes existent.

- **Et après ce nettoyage ?**

Lors de ces travaux et des rencontres préliminaires avec le groupe, beaucoup ont émis des demandes, notamment de « retourner à l'école pour apprendre à parler le français ». Cette action est à l'étude.

Beaucoup ont émis leur satisfaction de vivre mieux. D'autres ont constaté avec amertume que le groupe n'était pas homogène, qu'ils n'étaient pas tous pareils (des jeunes ont travaillé avec les services techniques mais d'autres n'ont rien fait). Certains émettent leur lassitude de cette vie...

Enfin, suite à un concours de circonstances, nous avons pris contact avec la chambre d'agriculture de la Drôme qui emploie annuellement 40 000 saisonniers, dont des contrats OMI (Office de Migrations Internationales). Cette institution a une antenne en... Pologne et recrute sur place de la main-d'œuvre pour du travail en toute légalité.

La possibilité de mise en lien entre ces jeunes polonais en déshérence, présents à Grenoble, l'OMI et les employeurs, pour un travail ponctuel mais légal, est à l'étude avec les différents intervenants.

Il est possible que ce travail s'arrête car la Ville de Grenoble s'apprête à acquérir la parcelle où est située cette ancienne usine. Ce sera le lieu de la prochaine déchetterie de la ville. Il y aura expulsion et les jeunes partiront peut-être ailleurs.

CONCLUSION

L'absence totale d'espoir de ces jeunes de l'Est dans leur avenir, dans leur pays, qui préfèrent passer leurs vingt ans dans un squat en dessous de toute dignité plutôt que de vivre auprès des leurs, laisse à penser.

À l'écoute de ces jeunes, il semble frappant qu'un manque d'interfaces entre eux-mêmes et leurs difficultés se soit fait cruellement sentir à leur adolescence.

Ironie du sort, l'un des premiers qui parla de travail de rue dans la démarche d'éducation fut un polonais : Janusz KORCZAK !

Service de Prévention Spécialisée

Monique BERTHET-LOISEAU, Directrice du Service
Marie CHAVANNE, Chef de Service Educatif
Thierry PEREZ, Educateur Spécialisé

Année 2002